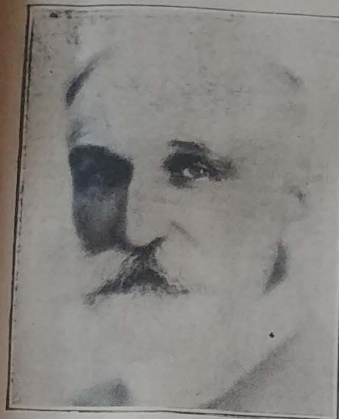




M. Henry Rabaud
Directeur du Conservatoire National
de Musique

Le Conservatoire...

OBSERVATIONS DE LA CRITIQUE SUR LA VALEUR DES ELEVES DU CONSERVATOIRE QUI ONT OBTENU DES PRIX ET QUI ONT ETE ENTENDUS DANS L'EXERCICE MUSICAL QUI A PRECEDE LA DISTRIBUTION LE 17 FRIMAIRE AN IX.

On a déjà eu occasion, les années précédentes, d'observer aux élèves du Conservatoire que l'éloge seul n'éclaircit point. Il encourage, excite l'émulation et fait la plus douce récompense du talent. Mais il pourrait aussi produire à peu de chose près l'effet de la flatterie. Pour approcher le plus près possible la perfection en tout genre d'études il est nécessaire de savoir à quelle distance on s'en trouve et comment on s'en éloigne. Mais cette vérité si utile et si difficile à connaître, de qui le jeune artiste l'apprendra-t-il ? Il doit l'apprendre de ceux qu'il sait s'intéresser à ses succès et n'avoir aucun motif pour les déprécier. Il doit désirer la connaître avant que les habitudes soient arrêtées. Lorsque le talent est assez souple pour prendre différentes formes. A l'époque où personne n'a le droit d'exiger tout ce qu'on peut espérer, où l'élève ne peut pas lui-même, sans une présomption extravagante, croire qu'il a tout acquis.

D'ailleurs, l'expérience a déjà justifié ces méthodes qui avaient été conseillées par l'amour des arts. Plusieurs des élèves sur lesquels il avait été précédemment fait des observations critiques, ont eu le courage et le bonheur de s'en corriger. Ils ont prouvé par là qu'ils étaient dignes de recevoir des avis et qu'on avait rempli un devoir utile en les leur donnant.

On a trop de motifs pour prendre intérêt aux élèves qui viennent d'être couronnés, ils ont trop de droit à la bienveillance publique pour ne pas les traiter avec la même estime.

Notes des professeurs sur l'aptitude, le travail et les progrès des différents aspirants et élèves (1784 à 1789.)

Du 25 novembre 1784. M. Lefèvre, âgé de 22 ans, dragon au régiment de Ségur, ayant montré une jolie voix de haute-contre, a été reçu à l'école. Il savait un peu de musique et chantait assez agréablement, sans avoir reçu de principes de chant. En conséquence, on lui a acheté son congé. Il a été placé sur-le-champ dans les chœurs de l'Opéra.

**

Du 2 août 1785. Mlle Saint-Charles, présentée par M. Grétry, a été entendue à l'Ecole Royale de Chant. Elle s'est dit âgée de 18 ans. Elle est très bien de figure et montre de l'intelligence, du goût et de la sensibilité dans son chant. Mais il est bien fâcheux qu'avec ces qualités, sa voix soit voilée et trop faible pour le grand théâtre, et qu'indépendamment de cela elle ait deux défauts portés à l'excès dans la prononciation : l'un est de blézer, et l'autre est de grossier exessivement. Ces défauts provenant de la conformation de sa bouche, il est à craindre qu'on ne puisse les corriger. Cette demoiselle

AU LENDEMAIN DU CONCOURS

Les concours du Conservatoire viennent de se terminer au milieu du très vif intérêt que ces épreuves suscitent toujours. Si facile que soit la partie purement spectaculairement qui attire vers la rue du Conservatoire un certain nombre de personnes, il est réconfortant de constater que le public se rend compte en général que c'est se former toute une génération de musiciens, d'artistes dramatiques et d'artistes lyriques. S'il n'en était pas ainsi, les concours du Conservatoire ne jouiraient pas tous les ans d'une vogue qui, certains jours d'orage, risque de nuire à la solennité requise en ces lieux.

Ces mouvements de salle à qu'on observe souvent, le dédain facile et les sarcasmes qui proviennent généralement de profanes cent pour cent, ne doivent pas rebouter les jeunes élèves qui possèdent le feu sacré. Que ceux qui se sentent le moins doués par une carrière déjà encombrée

n'hésitent pas à choisir, un métier plus conforme à leurs aptitudes ! Mais ceux, par contre, que leurs professeurs, leurs amis impartiaux auront incités à persévérer dans leurs efforts, qu'ils ne se laissent rebouter ni par les critiques, ni par l'insuccès d'une première année de concours.

L'on n'obtient rien sans travail. Les dons les plus éclatants demandent à être exploités avec méthode, avec raison, afin d'obtenir ce qu'on appelle le style, sans quoi il n'y a pas de vraie beauté.

Exige-t-on des élèves, voire des lauréats du Conservatoire de posséder déjà la maîtrise des grandes vedettes de l'art musical et de l'art dramatique ?

Non. Le Conservatoire forme l'élève, il lui met, si l'on peut dire, le pied dans l'étrier. C'est à l'élève ensuite de profiter des leçons qu'il a reçues, de continuer ses études judicieusement et de développer sa personnalité, si la Nature a bien voulu lui en donner une.



Le citoyen Sarrette
Fondateur du Conservatoire
né à Bordeaux
1768-1858

...il y a 150 ans

UNE DISTRIBUTION DE PRIX
EN 1800

Procès-verbal de la séance publique du Conservatoire de Musique, en la salle du Théâtre de la République et des Arts le 17 frimaire An IX de la République Française, une et indivisible.

Le 17 frimaire, an IX de la République française on a distribué des prix décernés aux élèves du Conservatoire de Musique pour les cours d'études de l'An VIII.

Cette distribution se fit en séance publique du Conservatoire de Musique, dans la salle du Théâtre de la République et des Arts.

A sept heures du soir le Conservatoire de Musique exécutait un exercice musical dans lequel les élèves qui ont obtenu des prix, remplirent les parties de solos. Cet exercice fut exécuté dans l'ordre suivant :

Programme : 1° Ouverture de l'Hôtelier Portugaise du Cen. (1) Cherubini.

2° Duo d'Epiqueur du Cen. Cherubini (chanté par Mlle Renaud (accessit) et le Cen. L.-F. Henri).

3° Sonate de flûte du Cen. Devienne, exécuté par le Cen. Maudru (1^{er} prix).

4° Air de Diane et Endymion de Piccini, chanté par Mlle Philis (2^e prix).

5° Sonate de piano de Clémenti, exécutée par le Cen. Zimmermann (1^{er} prix).

6° Air de Gluck, chanté par le Cen. Montlaur (2^e prix).

7° Concertante pour deux violoncelles du Cen. Bréval, exécuté par les Cens. E. Guérin et Pierre Gilles (2^e prix).

8° Duo d'Ariondu du Cen. Mehul, chanté par Mlle Pelet (2^e prix) et le Cen. Eloi.

9° Concertante pour deux violons du Cen. Kreutzer, exécuté par les Cens. Gasse (1^{er} prix) et Kreutzer (2^e prix).

(1) Citoyen.

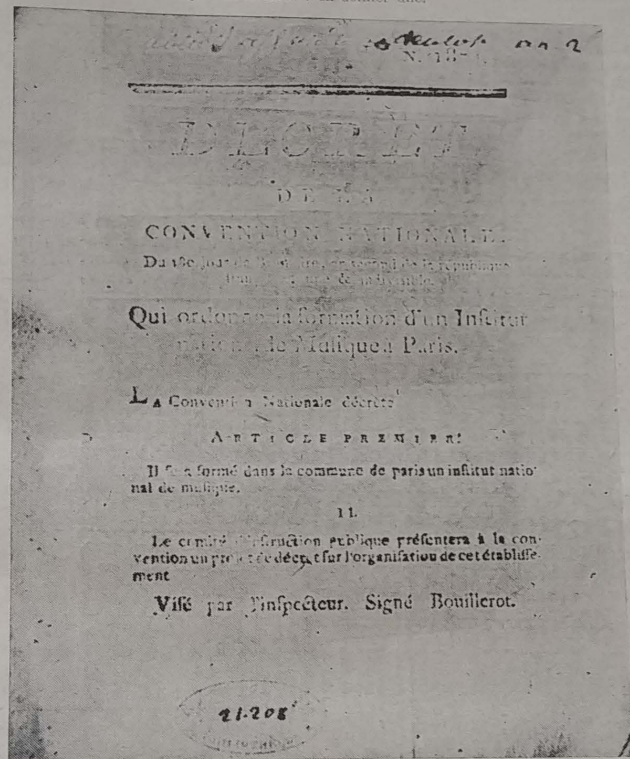
Juillet 1787. Dessalles. Vu son inexactitude à suivre l'Ecole où il n'a paru qu'environ deux fois depuis un mois, les professeurs ont délibéré de le réformer, comme étant d'un exemple dangereux pour les autres sujets de l'Ecole en activité à l'Opéra.

**

Du 13 octobre 1788. Mlle Villers, âgée de 16 ans et demi, reçue à l'Opéra à Pâques dernier, et envoyée ensuite à l'Ecole, n'y a paru de bon compte que vingt à vingt-cinq fois depuis son admission. Encore arrivait-elle à midi. Elle ne fait en conséquence aucun progrès.

**

6 juillet 1789. Mlle Glachant, recommandable par beaucoup de qualités, âgée de 17 ans. Sage, modeste, docile, pleine d'ardeur, pénétrée de tendresse pour sa mère qu'une maladie incurable tient au lit depuis plus de trois ans, et qui l'a réduite à la plus étroite misère. Cette demoiselle enfin ne soupire qu'après les moyens de venir au secours de cette mère infortunée. Une place dans les chœurs de l'Opéra la rendrait heureuse. L'intérêt qu'on ne peut s'empêcher de prendre à elle semble lui assurer le succès de ses vœux. Elle a la voix forte et promet un service irréprochable dans cette partie. Son physique ne peut guère lui permettre d'aller plus loin...



A l'Ecole Royale de Chant

n'ayant que six mois d'études de musique — efforts peu avancés — les ordres des supérieurs régleront la conduite des professeurs à cet égard :

**

Du 12 janvier 1787. Note pour le Sr Philippe, recommandé par Mme la Comtesse de Matignon.

Le Sr. Philippe, âgé de 26 ans et demi, voix de basse-taille, point du tout de musique, mauvaise prononciation.

Le physique en général fort mal. On a pensé qu'en raison de son âge, ayant plus de défauts que de bonnes qualités, il étonnait inadmissible et que ce serait servir favorablement le Sr. Philippe que de l'engager à continuer son état de menuisier.

Cette note a été remise à Mme la Comtesse de Matignon qui n'a plus insisté à ce que l'on garda le Sr. Philippe. (Note autographe de Gossec.)

**

Du 5 juillet 1787. Mlle « Charlotte » Renée de Mazière, âgée de 10 ans, fille de M. de Mazière, Mousquetaire du Roy de la Seconde Compagnie, Capitaine de Cavalerie, comte de Saint-Louis et nièce de M. Chevalier de Saint-Louis, Brigadier des Armées du Roy, se trouvant réduite à la nécessité de recourir à des talents pour subsister, nous a été présentée par Madame sa mère qui elle-même est obligée de faire usage du travail de l'épingle pour pourvoir à ses premiers be-

soins, et élever son enfant. Mlle de Mazière, que ses malheurs autant que ses qualités rendent intéressante, a été admise à l'essai à l'Ecole de Chant. La voix paraît vouloir se développer chez elle. Elle touche un peu du clavecin et a déjà un commencement de musique avec une figure distinguée. Ont signé : Guichard, Piccinni, Langlé, Méon, Gossec. (Note autographe de Gossec.)

**

Du 14 juillet 1787. Mlle La Tour, âgée de 15 ans et demi, est venue le 14 juillet 1787 se faire entendre à l'Ecole Royale de Chant, où elle fut « envoyée » et recommandée par l'Administration de l'Opéra. L'opinion de MM. les Professeurs de l'Ecole est absolument conforme à celle de MM. les Chefs de l'Académie sur la voix de Mlle La Tour. Elle est forte, timbrée, ayant la qualité et l'étendue qu'il faut pour le grand genre auquel elle est destinée. Si l'on a trouvé quelques défauts dans la voix de Mlle La Tour, on a senti qu'elle ne les avait pas reçus de la nature, mais qu'ils provenaient de la mauvaise méthode par laquelle elle fut dirigée et par la manière dont on lui a fait pousser des cris au lieu de donner des sons. On voit avec satisfaction que ces défauts ne sont pas si essentiels qu'ils ne puissent, avec une bonne méthode, disparaître en peu de temps.

Il s'agit maintenant de savoir si la nature a doué Mlle La Tour de la portion nécessaire d'intelligence pour l'état qu'elle embrasse, et si elle aura des aptitudes au travail.